

Le Journal du Pays Loudunais

Mai - septembre 2018 - n°29

DU DE
COMMUNAUTÉ
COMMUNES
PAYS LOUDUNAIS
www.pays-loudunais.fr



Edito

Joël DAZAS,
Président de la Communauté de communes
du Pays Loudunais
Maire de Loudun

Chères Loudunaises, chers Loudunais,

La Communauté de communes représentée par l'ensemble des conseillers communautaires s'attache à mener une politique de développement et d'attractivité du territoire au plus près des besoins des habitants.

De nouveaux projets voient le jour et pour les mettre en œuvre, un budget annuel est voté.

Pour 2018, ce sont plus de 7 millions d'euros en investissement qui sont consacrés à la réalisation de projets structurants : maison de santé pluridisciplinaire, centre aquatique intercommunal, déploiement du haut débit internet et du très haut débit (fibre optique), optimisation de la collecte des déchets...

Ces projets communautaires, basés sur le principe de solidarité intercommunale, ont pour objectif de conforter l'accès aux services publics en milieu rural et de créer les conditions nécessaires à un cadre de vie attractif pour tous.

Je vous invite à découvrir l'actualité du Pays Loudunais à travers ce journal. Bonne lecture !

Le Réseau des bibliothèques

Réseau des
Bibliothèques
en Loudunais

La Communauté de communes apporte un nouveau service aux bibliothèques du territoire. L'objectif est de contribuer à une dynamique nouvelle de lecture publique, de créer et faire vivre un réseau, avec la création d'un poste de coordinateur de réseau.

Il s'agit de coordonner, dynamiser et valoriser l'activité des bibliothèques en mutualisant les compétences et de favoriser les liens entre les membres du réseau et les acteurs locaux.

Avec l'appui technique de la Médiathèque de Loudun et de la Bibliothèque Départementale

de la Vienne, la Communauté de communes souhaite apporter un soutien aux municipalités concernées et aux bénévoles pour mettre en valeur ce réseau : faire connaître ces lieux à l'ensemble des usagers, soutenir la constitution de collections attractives de livres, proposer des formations aux bibliothécaires,

animer et fournir des outils à l'animation, etc. L'enjeu est d'inscrire sur le long terme l'accès à la culture dans le quotidien des habitants en proposant des lieux conviviaux de proximité et de services !

Alors... à vos livres !

Une barrique à livres 'Pour l'ivresse des mots'

Les Treilles de la Reine Blanche à Curçay-sur-Dive accueillent désormais une "barrique à livres" dans la loge de vigne ! Cette initiative communale réalisée par Dany Marteau offre aux visiteurs la possibilité de lire, emprunter ou déposer des livres.

"Pour l'ivresse des mots" Le maire, Bruno Lefebvre, souligne que ce projet « encourage la lecture, favorise le partage des goûts littéraires et crée du lien en toute simplicité ». La barrique est ouverte du 1^{er} mai au 30 septembre.



Le Pays Loudunais "aime Lire (et faire Lire)"

Parmi les associations concernées par la thématique du livre et de la lecture, l'action de Lire et faire Lire, liée à la Ligue de l'enseignement, est une chance sur le territoire.

Forte de leur équipe d'une vingtaine de bénévoles motivés, les interventions locales de Lire et Faire Lire pendant les temps périscolaires (accueils périscolaires et Temps d'Activités Périscolaires) en lien avec le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) ont permis à la Communauté de communes d'obtenir le label « Mon interco aime Lire et Faire Lire ».

C'est ainsi que le 13 décembre 2017, Martine Picard, Vice-Présidente en charge de l'Éducation et Ghyslaine Duréault, correspondante locale et lectrice de Lire et Faire Lire, ont assisté à la remise du label à la Bibliothèque Nationale de France, scellant

l'engagement de la Communauté de communes dans la valorisation du livre et de la lecture en Pays Loudunais.

Les personnes souhaitant s'investir dans cette dynamique peuvent rejoindre l'association : lireetfairelire@lalie86.org



Centre aquatique intercommunal : début des travaux en juin

Lors du conseil communautaire du 26 octobre 2017, l'architecte Julien MINGUI du cabinet BBM architectes (44-Nantes) a présenté aux élus l'avant-projet définitif (APD) du nouveau centre aquatique.

Après l'ajustement du projet, le conseil communautaire validait définitivement le 17 janvier 2018, le dossier PRO (Projet) afin de lancer la consultation des entreprises pour la construction.

Le permis de construire du Centre Aquatique situé rue des Roches à Loudun, sur le site de l'actuelle piscineournesol, a été délivré le 20 février 2018. Nous devrions connaître le nom des entreprises retenues pour le mois de juin.

Les travaux débuteront au cours de l'été. Ils pourront occasionner des désagréments au niveau de la plateforme multimodale, rue des Roches à Loudun. Nous

remercions dès à présent les usagers pour leur patience et leur compréhension. Toutes les mesures de sécurisation seront prises afin de limiter au maximum la gêne occasionnée dans ce secteur et notamment dans le cadre des transports scolaires.

À noter : la piscineournesol restera ouverte jusqu'à la livraison du nouveau bâtiment.

Pour la réalisation du nouveau centre aquatique intercommunal à Loudun qui accueillera les premiers nageurs fin 2019, la Communauté de communes consacre un budget de 9 100 000€ HT.

Les partenaires financiers sont l'État, l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Vienne.

©BBM

La Communauté de communes du Pays Loudunais construit ici son

CENTRE AQUATIQUE Intercommunal

Architectes : BBM Architectes
Partenaires financiers :
Conseil Départemental de la Vienne
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
État (CNDS, DETR)
Europe (FEADER)

Date prévisionnelle d'achèvement : fin 2019
Coût de l'opération : 9 100 000 € HT

Des projets pour le Loudunais

OBJECTIFS
Construire sur le site de la piscineournesol un Centre aquatique qui répond aux besoins des habitants du Pays Loudunais, tout en favorisant et en protégeant les équipements existants :
- un bassin sportif de 25m x 12,5m
- une piscine aquatique ludique
- une piscine aquatique extérieure
- un ponton pour les plus petits
- un espace bien-être
- une plateforme multimodale
- un engagement pour partager nos valeurs

PAYS LOUDUNAIS

Un Contrat Local de Santé (CLS) pour le Loudunais



La santé au sens large est un enjeu majeur pour le développement des territoires ruraux et le bien-être des habitants. C'est pourquoi, depuis plus d'un an, la Communauté de communes du Pays Loudunais s'est engagée dans la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux soins, à la prévention et aux établissements et services médico-sociaux pour les habitants en renforçant les partenariats existants autour de projets communs. Les partenaires ont signé ce CLS le 4 avril dernier à Mouterre-Silly.

Il s'agit d'associer tous les acteurs autour des enjeux du territoire portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

Le CLS est un outil qui décline les priorités du projet régional de santé au niveau local sur la base d'un diagnostic local de santé social réalisé par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine courant 2017 et des résultats des premiers groupes de travail thématiques réunis en début d'année.

Les axes suivants ont donc été définis :

Axe 1 : Renforcer l'attractivité du territoire pour maintenir et développer une offre de soins de premier recours et de proximité

>> Promotion de l'attractivité du territoire et de l'hôpital de Loudun.
>> Interdisciplinarité et exercice coordonné des professionnels de santé.
>> Télémédecine et nouvelles technologies.

Axe 2 : Améliorer la santé des populations en développant la prévention

>> Dépistage et prise en charge précoce des troubles de la petite enfance et des jeunes adultes.
>> Accompagnement à la parentalité et à la sociabilisation.
>> Éducation à la santé.

Axe 3 : Prévenir et accompagner la perte d'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

>> Accompagnement et prise en charge globale et personnalisée.
>> Sensibilisation sur la perte d'autonomie et le vieillissement.

Axe 4 : Développer la prévention et l'offre de prise en charge en santé mentale à tous les âges

>> Sensibilisation en santé mentale et addictions.
>> Communication sur les structures et dispositifs de soins.
>> Formation en santé mentale et

addictions pour les professionnels.
>> Renforcement des compétences psychosociales.
>> Éducation à l'utilisation des écrans.

Axe transversal : lutter contre les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé (ISETS)

>> Accompagnement dans l'accès aux droits et les démarches administratives.
>> Offre de mobilité.
>> Adaptation des cadres de vie.
>> Renforcement du lien social.

Le Contrat Local de Santé du Pays Loudunais est conclu entre :

- la Communauté de communes du Pays Loudunais,
- l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine,
- la Préfecture de la Vienne,
- le Conseil Départemental de la Vienne,
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Vienne,
- la Mutualité Sociale Agricole Poitou,
- la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne,
- le Groupe Hospitalier Nord Vienne.

CONSTRUIRE ENSEMBLE LE CLS
Pour la mise en place des actions du CLS tous les acteurs du territoire (professionnels de santé, associations, habitants ou institutionnels) sont invités à participer aux groupes de travail thématiques :

"Santé mentale et addictions"
Repérage, accompagnement, formation et sensibilisation en santé mentale et addictions.

Lundi 11 juin 9h-12h

"Autonomie"
Perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, soutien aux aidants...

Mardi 12 juin 9h-12h

"Petite enfance et parentalité"
Sociabilisation, dépistage précoce des troubles de la petite enfance, accompagnement à la parentalité...

Vendredi 15 juin 9h-12h

"Éducation à la santé et prévention"
Vaccination, dépistage, nutrition, santé sexuelle, sport...

Vendredi 15 juin 14h-17h

"Inégalités sociales (ISETS)"
Accès aux droits et aux soins, espace de vie sociale, mobilité, habitat...

Lundi 2 juillet 14h-17h

Les lieux seront précisés prochainement.

Si vous êtes intéressé et souhaitez participer à ces groupes de travail ou pour plus d'informations, contactez Anne-Claire ALTERINO, notre coordinatrice du CLS : coordonateur.cls@pays-loudunais.fr / 05.49.22.20.94.

ENFANCE - JEUNESSE

Évolution du temps scolaire

Dans le cadre de l'organisation du temps scolaire et des temps d'activités périscolaires, le décret du 27 juin 2017 donne la possibilité de déroger à l'organisation du temps scolaire réparti, depuis septembre 2014, et cette année scolaire 2017/2018 encore, sur 4,5 jours par semaine. Cette dérogation permettrait la répartition du temps scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, et par conséquent la fin des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Au regard des positions des élus, des parents, des équipes enseignantes et des animateurs périscolaires, le conseil communautaire a donné un avis favorable au retour de la semaine à 4 jours lors du conseil communautaire du 17 janvier 2018. Cet avis est motivé par les difficultés d'application de cette réforme sur notre territoire rural (contraintes de transports scolaires, manque d'équipements...).

Si ce changement doit être mis en place à la rentrée 2018-2019, il marquera la fin des Temps d'Activités Périscolaires et aura des conséquences sur les temps de travail des agents communautaires affectés à ces TAP.

Il faut souligner que c'est grâce à une collaboration étroite entre élus, équipes enseignantes, associations, parents d'élèves et animateurs périscolaires que ces temps ont pu se dérouler dans les meilleures conditions depuis leur mise en place en 2014. Pendant ces 3 années scolaires, les animateurs périscolaires ont accompli et poursuivent la réalisation d'un travail rigoureux en relation avec les besoins des enfants avec une motivation et un investissement personnel sans faille.

Après consultation des autorités organisatrices du transport, le choix final de rester à la semaine de 4,5 jours ou de passer à 4 jours dès septembre 2018 revient au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Budget 2018 : de grands projets voient le jour

Avec le budget prévisionnel 2018 voté par le Conseil communautaire le 4 avril 2018, les élus communautaires marquent leur volonté de poursuivre le développement et l'attractivité du Loudunais tout en assumant les nouvelles compétences transférées à l'intercommunalité par le législateur et en subissant la baisse des dotations de l'État.

Les objectifs principaux :

- > Conforter le Pays Loudunais dans sa dynamique de développement.
- > Exercer les nouvelles compétences.
- > Maîtriser les taux de fiscalité.

Maintenir une politique de développement et d'attractivité

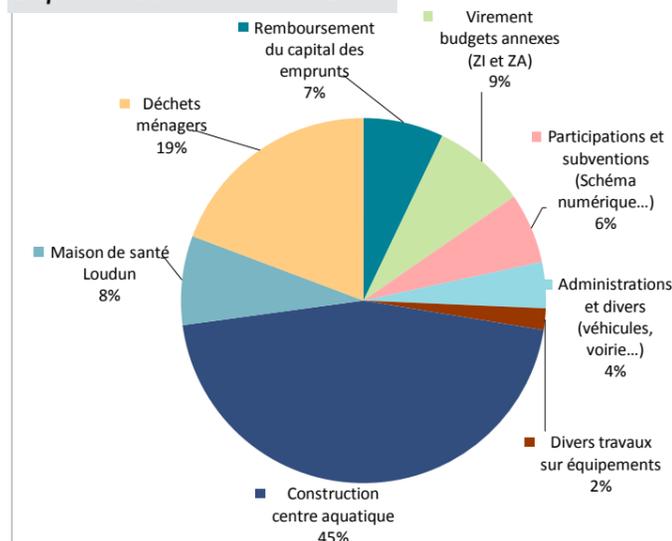
Un Plan Pluriannuel d'Investissement a été proposé lors des orientations budgétaires. Les projets d'investissement de la Communauté de communes sont planifiés pour assurer l'attractivité de notre territoire :

- > Centre Aquatique Intercommunal ;
- > Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique ;
- > Maison de santé de Loudun ;
- > Modernisation des déchèteries ;
- > Optimisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

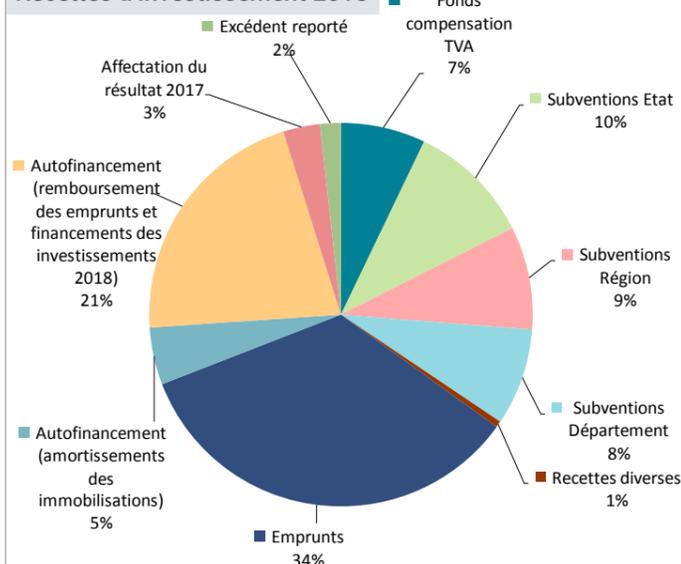
La section de fonctionnement du budget principal s'équilibre à 12 796 984 €

La section d'investissement du budget principal s'équilibre à 7 867 034 € (y compris les restes à réaliser de l'année 2017). Voir le détail de cette section ci-contre

Dépenses d'investissement 2018



Recettes d'investissement 2018



TOURISME

Tour de France des Motos anciennes : étape Loudunaise !



Les participants du 15^e Tour de France des Motos Anciennes parcourront cet été 4500 km du 18 août au 8 septembre à travers 19 villes et clubs d'étapes.

Le 4 septembre, le Loudunais accueillera la 19^e étape de ce Tour. Au départ de Panazol (87), les motos sillonneront le département de la Vienne en passant par Montmorillon, Châtelleraut, Richelieu et arriveront en Loudunais par Pouant, Ceaux-en-Loudun, Messemé, Loudun avec une arrivée à Chalais.

Pour les amateurs et curieux de motos anciennes et de belles mécaniques, le rendez-vous est

donné sur le parcours afin de découvrir ce véritable musée roulant. Les premières motos arriveront par petits groupes à Chalais dès le début d'après-midi pour être exposées. Nul doute que des animations et des expositions seront organisées pour l'occasion.

L'étape suivante en direction de Montmirail (72), traversera Mouterre-Silly, Glénouze, Les Trois-Moutiers, Bournand, Chinon...

Le Tour de France des Motos Anciennes est organisé tous les 2 ans par GAVAP Moto.

Le tourisme se développe en Pays Loudunais

En 2017, le Pays Loudunais a obtenu deux nouveaux labels :

• Station Verte



Le 7 juin, la commune de Moncontour a été labellisée Station Verte : label valorisant le patrimoine naturel et bâti des communes de moins de 10 000 habitants, proposant des services et des animations adaptés aux flux touristiques.

• Petite Cité de Caractère



En novembre, la commune de Monts-sur-Guesnes a été labellisée "Petite Cité de Caractère". Ce label valorise l'histoire et l'architecture de la commune. Un parcours histoire a été élaboré afin de faire découvrir la cité.

La collection de vignes est ouverte au public



Les Treilles de la Reine Blanche à Curçay-sur-Dive, collection unique de cépages anciens du Pays Loudunais, ont été inaugurées le 30 septembre 2017. 50 variétés sont recensées sur une parcelle au cœur de la commune, au pied de la tour. C'est un lieu ouvert et accessible au grand public. Les Treilles de la Reine Blanche sont situées sur la Route des Vignobles du Loudunais.

Un dépliant avec le circuit est à votre disposition dans les Offices de tourisme.

Les salons 2018

L'Office de tourisme du Pays Loudunais a participé avec l'Agence pour la Créativité et l'Attractivité du Poitou au salon international de Nantes du 24 au 26 janvier.

Plus de 30 000 visiteurs ont foulé le sol du salon et près de 400 personnes se sont renseignées sur le Pays Loudunais.

L'Office de tourisme du Pays Loudunais était présent au salon Proxi Loisirs de Poitiers du 9 au 11 mars et au salon mondial du tourisme de Paris du 15 au 18 mars.

Cette présence sur des grands salons dédiés au tourisme permet au Pays Loudunais de se faire connaître.

Retrouvez toutes les informations touristiques et partageons nos secrets dans les éditions 2018 :

- Guide tourisme 2018
- Secrets de Pays saison 2
- La Carte des curieux



Les chemins de saint Martin : un nouveau parcours itinérant

Ce chemin est créé par le Département de la Vienne afin de continuer le circuit européen sur notre territoire. La portion part de Candes-Saint-Martin (37)

jusqu'à Ligugé (86) en passant par Loudun et Monts-sur-Guesnes.

Deux boucles complémentaires ont été construites, une reliant Monts-sur-Guesnes à Richelieu et la seconde passant par Glénouze, Curçay-sur-Dive et Ranton. Ce chemin passe par les lieux emblématiques représentant Saint-Martin.

Les 22 et 23 juin prochains le parcours sera inauguré. Pour l'occasion, un RAID est organisé : inscription par équipe, avec différentes activités à réaliser sur le parcours comme de la course à pied, du vélo, du canoë, du tir à l'arc.

NOUVEAUTÉS 2018

En 2018, découvrez le Loudunais autrement !

L'Office de tourisme du Pays Loudunais se joint au projet de l'Agence pour la Créativité et l'Attractivité du Poitou sur le géocaching Terra Aventura.

Deux circuits thématiques seront accessibles au public dès le 9 juin 2018 : Théophraste Renaudot sera à l'honneur à Loudun et la vigne à Curçay-sur-Dive.

Le concept : Terra Aventura s'inspire du géocaching. C'est une chasse au trésor qui se pratique à l'extérieur à l'aide d'un GPS ou d'une application mobile. Énigmes à résoudre, indices à relever, trésors à chercher... Cette activité touristique est idéale à pratiquer en famille ou entre amis. L'objectif est de trouver "la cache" à chaque balade et les fameux Poi 'z !

Économie

Joël Dazas est "Artisan d'un jour"

Dans le cadre de l'opération "Artisans d'un jour", Joël Dazas a partagé une matinée de travail avec Sébastien Joubert, boucher-charcutier à Angliers.

découverte des métiers. "Artisans d'un jour" est une manifestation nationale relayée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne. L'objectif est de faire découvrir les métiers de l'Artisanat à une personnalité.

Dès 7h00 du matin, le Président de la Communauté de communes a été accueilli chaleureusement par Sébastien et Frédérique Joubert et leurs salariés, pour préparer des boudins, des saucisses et les traditionnels pâtés de Pâques. Cette expérience est toujours très enrichissante, elle permet l'échange et la



Le Président de Région en Loudunais

Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine a été accueilli par les élus du territoire lors de sa visite le 24 avril dernier.

Les échanges et visites ont permis d'appréhender le dynamisme économique du territoire, ses enjeux et ses perspectives de développement en lien avec les acteurs économiques et institutionnels.



Ici, visite de Nutrisens (Sammarçolles) avant l'accueil au lycée Marc Godrie (Loudun) et la rencontre avec la fédération viticole (Pouançay).

Nouveaux locataires au Téléport 6

> L'ADSEA-SISA, MOBI'VIENNE est présent au Téléport 6 depuis le 1^{er} février. Cette association (retenue dans le cadre d'un marché public passé par le Conseil Départemental) développe la mobilité des publics en insertion dans les territoires ruraux de la Vienne. Mobi'Vienne propose du conseil individualisé ou collectif en mobilité, informe et oriente les publics et partenaires vers les solutions de déplacement du secteur géographique. Centrale d'appel téléphonique : 05 86 98 01 20.

> GCMS est un Groupement de Coopération Médico-Social, Accueil Familial en Vienne. Il gère les maisons d'accueil familial (communales ou intercommunales) du Département pour assurer la complémentarité de l'accueil des personnes âgées dépendantes dans leur commune ou à proximité. Le GCMS conseille sur les démarches et les aides, réalise le contrat d'accueil, les fiches de paye et les déclarations. Contact : 05 49 98 09 62 laccueil-familial-en-vienne@departement86.fr

Offre immobilière

pour l'implantation de votre entreprise

- bâtiments relais
- bureaux
- terrains disponibles

Contactez le service Développement économique : 05 49 22 99 75 Nous vous accompagnerons dans le montage de votre projet.

Information touristique en Pays Loudunais

Office de tourisme du Pays Loudunais LOUDUN

• En juillet et août : lundi au samedi 9h30-12h30 et 13h30-18h. Dimanche : 9h-13h.

• Juin et septembre : lundi 14h30-18h. Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h30-18h.

• D'octobre à mai : mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h30-18h.

Bureaux d'informations touristiques

MONTS-SUR-GUESNES : du 3 avril au 11 novembre inclus et vacances scolaires (Noël et février) : mardi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h30, samedi 10h-12h30 et 13h30-17h30.

LES TROIS-MOUTIERS : du 4 avril au 13 octobre inclus : mercredi au samedi 10h-13h et 14h-17h30.

En juillet et août : jeudi au dimanche 10h-13h et 14h-17h30.

MONCONTOUR : du 4 avril au 13 octobre inclus : mercredi au samedi 10h-13h et 14h-17h30.

En juillet et août : vendredi au lundi de 10h-13h et 14h-18h.

Attention : Retrouvez désormais l'Office de tourisme au 30 rue Maxime Ridouard, sur la place Coligny.

Retrouvez toute l'information touristique • www.tourisme-loudunais.com •

• 05 49 22 22 22 •



NéOdysée

Aidez-nous à recenser les haches polies du Néolithique !

Dans le cadre d'un vaste projet de valorisation des dolmens du pays, la Communauté de communes du Pays Loudunais, en lien avec la ville de Loudun, continue l'inventaire inédit du patrimoine néolithique local.

Des dizaines d'outils en silex et en roche dure ont déjà été recensés dans le Pays Loudunais depuis 2014 mais 2018 va connaître une nouvelle phase concrète de recherche avec l'étude scientifique de quelques collections locales. Pour cela, nous devons compléter notre inventaire en ayant accès à de nouvelles découvertes issues du passé.

Certains sols agricoles du Loudunais sont jonchés de fragments et outils divers (pointes de flèche, lames de couteaux, grattoirs, racloirs, poinçons, scies à encoches) mais aussi de haches en pierre polie (en silex ou en roche dure). Leur découverte et leur analyse permettront de faire avancer la connaissance sur les hommes

de nos contrées qui ont inventé l'agriculture et la domestication animale.

Si vous ou quelqu'un de votre famille, de votre entourage, a par le passé ou plus récemment, ramassé ou reçu en héritage du petit mobilier en pierre similaire provenant des terrains de la région, n'hésitez pas une seconde à nous le faire savoir ; cette information peut se révéler d'une grande importance.

Que l'objet soit isolé ou qu'il fasse partie d'une collection d'objets en pierre, même modeste, n'attendez pas et mettez-vous en rapport avec l'animateur patrimoine de la Communauté de communes du Pays Loudunais, Vincent Aguillon (05 49 22 54 02 ou 06 19 77 48 71).

L'emprunt ou/et la mise à disposition pour étude peut parfois s'avérer nécessaire mais cela reste rare. La plupart des pièces sont étudiées sur place, simplement photographiées et mesurées. Dans tous les cas,

le propriétaire reste maître de son objet. Tout est fait dans les règles de l'art ; le projet étant entre autres, encadré par des archéologues professionnels.

Par le biais de ces échanges précieux, vous en profiterez aussi pour enrichir vos connaissances sur le sujet. D'ailleurs, ces découvertes vont nourrir un fonds qui sera à l'origine de la mise en place d'expositions originales et de festivités organisées sur ce thème durant les trois prochaines années autour de Loudun et de Thouars, pays voisin avec lequel nous partageons un patrimoine néolithique commun.

Les musées Charbonneau-Lassay et Henri Barré sont entièrement impliqués dans le projet de valorisation de ces collections.

Merci d'avance pour votre collaboration !



À VOS AGENDAS

- **Du 24 mars au 27 mai :** exposition inédite « La Grande Aventure des Mégalithes » au musée Charbonneau-Lassay de Loudun par Sylvette Noyelle.
- **Le 16 juin de 17h30 à 23h :** Journées de l'archéologie. Visite originale de sites mégalithiques entre Loudunais et Thouarsais.
- **Du 25 au 28 juin :** exposition de l'école d'arts plastiques

de Thouars aux Écuries du château, sur le thème de l'habitat néolithique.

• **Du 4 au 6 juillet :** visites du chantier de fouille du dolmen de Chantebrault IV à Saint-Laon (3^e campagne).

• **Les 13 et 14 octobre 2018 :** Bilans archéologiques du programme de recherches 2016-2018 au château de Oiron. Conférences, expositions, visites de sites.

PÔLE DÉCHETS

Service Déchets ménagers : quelques éléments de budget



Les coûts attribués au Pôle Déchets Ménagers pour l'année 2017 sont similaires à ceux de 2016 avec un total de 2 716 000 € de dépenses. L'augmentation des dépenses en carburant (suite à l'augmentation du coût du carburant en 2017) est compensée par une diminution des frais de traitement.

Le Pôle Déchets finance son service principalement par la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à hauteur de 2 616 000 €. Les autres recettes pour le service sont les soutiens des éco organismes ainsi que la vente de matériaux et les redevances pour les professionnels. Pour 2018, l'optimisation de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles tous les 15 jours pour les communes de moins de 2 000 habitants, aura un impact positif sur les dépenses du service. En conséquence, le conseil

de communauté a validé une réduction du taux de cette taxe pour les communes de moins de 2000 habitants.

Les taux de T.E.O.M. pour l'année 2018 sont les suivants :

- communes de plus de 2000 habitants : 14,70 % ;
- communes de moins de 2000 habitants : 12,50 % soit une diminution de 15 %.

« J'aime ma ville, je la laisse propre ! » : journée nettoyage le 2 juin 2018

Le Conseil Municipal des Enfants de Loudun est une assemblée d'enfants et d'adolescents scolarisés à Loudun du CM1 à la 4^e dans les écoles primaires Saint Joseph, Le Martray, Jacques Prévert et les collèges Joachim du Bellay et Chavagnes.

Chaque mois, l'assemblée se réunit à l'espace jeune pour un temps de discussion, de réflexion et de proposition.

Le conseil municipal des enfants mène actuellement un travail pour organiser une journée de collecte de déchets afin de rendre la ville plus propre le 2 juin 2018.

En partenariat avec la Communauté de communes du Pays Loudunais, cette journée de nettoyage interviendra dans différents lieux de Loudun : le parc des Capucins, le parc du Château, le parc du Cornay ainsi que devant la piscine Tournesol. Tous les habitants sont invités à participer à cette journée !

Pour y participer, n'hésitez pas à contacter le Pôle Déchets.

Stand « Je trie mes déchets » présent à la Fête de Printemps !

La Communauté de communes du Pays Loudunais a tenu un stand « Je trie mes déchets » samedi 5 mai 2018 à l'occasion de la 4^e Fête de Printemps à Loudun (place de l'Échevinage). Au programme : compostage, extension des consignes de tri et ateliers pour les enfants.

Tout sur les déchets ménagers : un journal hors-série dédié

Afin de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers et d'offrir un service adapté et de qualité, la Communauté de communes du Pays Loudunais s'attache à optimiser et à améliorer son service Déchets apporté aux usagers.

Pour sensibiliser et informer les habitants à la réduction des tonnages de déchets collectés, un journal hors-série dédié à l'actualité des déchets ménagers a été édité en novembre 2017.

Évolution des consignes de tri, passage à la collecte tous les 15 jours, sensibilisation à la réduction des déchets, apports en déchèterie... vous trouverez dans ces 4 pages les réponses à vos questions.

Hors-série à télécharger sur le site internet, rubrique Trier ses déchets.

Pour tout renseignement :
Communauté de communes
du Pays Loudunais
Service Pôle déchets
pole-dechets@pays-loudunais.fr
Tél. : 05 49 22 54 02
www.pays-loudunais.fr

La Grange

Salle culturelle

Ranton

- 26/05 Théâtre "Robert et Raymonde" (Les Ajassons)
- 15/06 Musique en fête (Boutabou)
- 28/07 Soirée folk et bal traditionnel (Les Ajassons)
- 30/09 Polyphonie (Ut En Piste)
- 27 et 28/10 Stage de chant et représentation (Ut En Piste)
- 10/11 Groupe de lecture de la Médiathèque (Les Ajassons)

Piscine Tournesol - Rue des Roches 86 200 Loudun -

HORS VACANCES SCOLAIRES

Lundi 12h-13h / Mardi 18h30-20h
Mercredi 15h-19h
Jeudi 13h-14h et 18h30-20h
Vendredi 18h-20h
Samedi 16h-19h
Dimanches et jours fériés 10h-13h

VACANCES SCOLAIRES

Lundi au samedi 13h30-12h30 et 15h-19h
Dimanches et jours fériés 10h-13h

ADULTES
Entrée : 3,05€

Carte de 10 entrées : 24,40€
Carte de 30 entrées : 64€

ÉTUDIANTS
Entrée : 2,20€

Carte de 10 entrées : 19,30€

MOINS DE 18 ANS
Entrée : 1,65€

Carte de 10 entrées : 12,70€
Carte de 30 entrées : 35€

MOINS DE 6 ANS
Entrée gratuite

GROUPES D'ENFANTS
Entrée : 1,15€
Gratuité pour les accompagnateurs/éducateurs

APPRENTISSAGE DE LA NATATION
Carte de 12 leçons : 105€
Leçon à l'unité : 9€

- Bonnet de bain obligatoire, short de bain interdit
- L'évacuation du bassin a lieu 15min avant l'heure de fermeture
- Enfant de moins de 6 ans obligatoirement accompagné par une personne majeure
- Chèques à l'ordre du Trésor public
- Paiement par carte bancaire accepté

Ce numéro est une publication de la Communauté de communes du Pays Loudunais.

Directeur de la publication : Joël DAZAS

Conception graphique et rédaction : CCPL/PM/SR

Crédits photos : CCPL sauf mention contraire

Impression : MEGATOP, naintré (86)

Distribution : Mairies du Pays Loudunais - Express Diffusion (Loudun & Rossay)

Tirage : 15 000 exemplaires. ISSN 1955-947X.

Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

Communauté de communes du Pays Loudunais

2 rue de la Fontaine d'Adam BP 30004 86201 Loudun Cedex

Tél. 05 49 22 54 02 - Fax 05 49 22 99 77 - contact@pays-loudunais.fr - www.pays-loudunais.fr

Ne jetez pas ce document sur la voie publique, mais déposez-le dans un point recyclage papier.

